

REPONSE

DU R^{mo} PÈRE MINISTRE GÉNÉRAL

Révérendissime Père



VEC quelle joie, avec quelle allégresse j'ai reçu les lettres que votre Paternité Révérendissime m'a adressées le 10 de mai, il serait difficile de l'exprimer. J'ai compris en effet, par cet illustre monument de charité fraternelle, et au-delà de toute attente, par quel lien d'étroit amour l'Ordre des Frères Prêcheurs est resté uni à travers sept siècles à notre Ordre franciscain. Vos lettres manifestent excellemment que les deux Ordres jumeaux ont persévéré durant tout ce temps dans cet étroit embrassement qu'ont formé, il y a sept cents ans, par un mouvement divin et suave, nos célestes Patriarches, l'apostolique Dominique et le séraphique François.

Combien ce lien de fraternelle dilection reste agréable à notre très bénin Seigneur, et combien Lui-même prend soin d'en entretenir la solidité à travers les âges, le fait ressort clairement dans ce que son admirable et tout aimable providence nous a accordé cette faveur qu'elle n'a point permis qu'en ces temps d'allégresse la chaire épiscopale de la ville natale de N. P. S. François fût occupée par un autre que par un des fils de N. P. S. Dominique. Et ce très bénin Seigneur l'a ainsi ordonné pour que la joie fût pleine et l'allégresse parfaite, des Franciscains qui devaient y accourir pour la célébration du VII^e centenaire de l'institution de l'Ordre et de la Congrégation générale. Car rien de plus joyeux ni de plus agréable ne nous restait à souhaiter, sinon qu'en cette très heureuse occasion, nous eussions au milieu de nous un Fils de notre P. S. Dominique qui affirmât et confirmât par sa présence l'antique union fraternelle des deux Ordres, et complétât et décorât nos fêtes par la majesté des rites pontificaux. Et tandis que je réfléchis à ces choses, je dois confesser moi-